

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central
205.10 pour la Coopérative
235.34 pour la Société Mutuelle
147.18 pour la Confédération des Vignerons
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



An'hui, y a une nouvelle science qui turlupine le monde, qui préoccupe les savants, les ingénieurs, les médecins, les journalistes, les aguerries, les chefs de la Poulce, les contribuables, les riches financiers, comme les simples putois : c'est la radiesthésie !

Le monde est point d'accord pour dire de quoi qu'il en retourne, si qui s'agit véritablement des manations d'ondes, de rayons, ou bien si c'est point seulement des idées, comme qui dirait une fumisterie ! Alors, y a les deux camps : ceusses qui sont pour et ceusses qui sont contre.

A l'époque où qu'on est, avec terribles les inventions, fallant s'étonner de rien, A l'on point découvert et utilisé les ondes, la T.S.F., les rayons comiques, les métaux radiants, la phototéléphonie, la cornue à faire de l'or... après la presse à contributions ? Nous vivons en pleine transformation et les forces de la nature nous ont point encore livré tout leur mystère. La radiesthésie en est un et d'importance. A preuve c'est qu'on vient de fonder à Paris un Institut de Radiesthésie et qui a déjà une « Association internationale des médecins radiesthésiques », dont le siège est 9 rue Elzévir.

Cette Association allant ouvrir une vaste enquête, sur les radiations nocives du sol et leur rôle en pathologie. Tout ça c'est bien trop savant à expliquer. En fin de compte, y aurait des régions, des terrains, où c'est que les habitants seraient pus sujets que les autres à attrapper des goîtres, des cancers, la tuberculose, des rhumatismes et tout ce qui s'en suit. Y aurait là dessous des questions d'ondes, de radiations pathogènes hydriques des eaux polluées, des terrains mal drainés, des infiltrations de fosses d'aisance, des habitations placées sur des failles, etc... etc...

En dehors des services que la radiesthésie pourrait rendre à la médecine et à les malades, vous avez lu comment, qu'à l'aide d'un pendule ou d'une baguette, on arrivait par découvrir les sources, les filons de minerais, des cadavres ou des objets enfouis dedans la terre. On est arrivé de la sorte à des trouvailles extraordinaires, qu'on rendit d'immenses services et qu'en rendront encore, rapport qu'on est qu'à l'effacement de la radiesthésie. On l'utilise sans comprendre, sans la connaître, sans même savoir si qu'elle existe, pisque y en a qui la renient ! Et pourtant, d'après de nombreux témoins, dignes de foi, d'après terribles les résultats obtenus, on est forcé d'admettre sa réalité.

Des industriels, des groupes financiers s'en sont déjà bien trouvés, pour la recherche des métaux et l'exploitation des filons. Des municipalités ont découvert, avec c'te système, des sources pépères d'eau potable, pour alimenter leurs concitoyens. Les médecins radiesthésiques, à l'aide du pendule, découvrent les tumeurs, les scléroses, les calculs dans l'organisme. Et v'là l'y pas que l'art militaire commence à utiliser itou ce procédé. A l'aide d'une carte d'Etat Major, d'un plan du cadastre ou de photographies, on arrivera à repérer là où que se cachent les ennemis, combien qui sont et le numéro de leur régiment !

Des expériences ont même démontré qu'on pouvait suivre, sur une carte, des personnes en automobile et voir les localités où qu'elles s'arrêtent. La Préfecture de Poulce s'intéresse comme de juste à ces recherches. Quant aux chasseurs y sauront, avec un balancier, là où est embusqué le gros gibier. Avec la Radiesthésie y aura quasiment pu de cachette ni pour personne, ni pour chaque chose : Ça sera le revers de la médaille !

maître Jeannot

Fermeture des Bureaux

Du 1^{er} Mai au 1^{er} Octobre, les Bureaux du Syndicat à Nantes seront fermés le LUNDI MATIN.

Le XVII^e Congrès de l'Agriculture Française S'EST TENU A NANTES, du 25 au 28 AVRIL

D'importants vœux y furent émis pour la défense professionnelle, la sauvegarde des marchés du lait, de la viande, du blé, du vin et de nos autres productions agricoles. Le prochain Congrès se tiendra à Dijon en 1936

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre Bulletin du 20 avril dernier, le Congrès de l'Agriculture Française a tenu ses importantes assises, en l'Hôtel de Ville de Nantes, du 25 au 28 avril, en présence de délégués de toutes les Associations agricoles de France et de l'Afrique du Nord.

Il nous est matériellement impossible de reproduire, en un numéro de notre journal, le texte des intéressants rapports qui y ont été présentés par les défenseurs et techniciens les plus qualifiés de notre profession, ce texte représentant la matière d'un volume. Nous en publions les passages les plus essentiels au cours de nos prochains Bulletins.

M. Jules Gautier, de la C. N. A. A., président l'Assemblée, entouré de : MM. Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure ; Onfroy, adjoint au maire de Nantes ; Chaquin, directeur des Services Agricoles.

Dans la salle, nous remarquons : MM. de Camican, président du Syndicat Central ; Louis Lefeuve, président de l'Office Agricole ; Lanyer, sénateur ; Merlant, député ; de la Ferronnays, président du Conseil général ; Roger Grand, président de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles ; Brancher, secrétaire général de la Société nationale de l'Encouragement à l'Agriculture ; Decault, président des Associations françaises des exportations agricoles ; de Crauzannes, président de la Fédération nationale des Coopératives laitières ; Vilcoq, président de la Chambre d'Agriculture du Loiret ; de Gillebriant, président de l'Union des Syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord ; Delpéyron et Baylet, délégués de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne ; Roux, secrétaire de l'Association générale des Producteurs de viande ; L'Heureux, délégué du Syndicat agricole de la Seine-Inférieure ; Belle, délégué de l'Union des Syndicats des Alpes-Maritimes ; A. Toussaint, délégué de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Saône ; de Gouttepagnot, président du Syndicat des Agriculteurs de la Vendée, etc... etc...

Allocution de M. Raymond Lefeuve

C'est au Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure que M. Jules Gautier a d'abord donné la parole pour une allocution dont voici un extrait :

« Au nom de la Chambre d'Agriculture et des Associations agricoles de la Loire-Inférieure, au nom de tous les agriculteurs du département, je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la bienvenue.

« Je vous dirai d'abord combien j'estime heureux, et pour notre région et pour le Congrès lui-même, que ce 17^e Congrès de l'Agriculture française ait lieu à Nantes.

« Heureux d'abord pour notre région, c'est toujours un honneur recherché et un plaisir envié que de recevoir pour leurs assises annuelles les représentants les plus qualifiés de l'Agriculture Française : MM. Jules Gautier, Augé-Laribé, Pauli.

« Avancer qu'il est bon pour le Congrès de se tenir à Nantes, peut paraître une prétention un peu osée.

« Voici cependant mes raisons : « Notre région de la Basse-Loire se caractérise par une remarquable variété économique : agriculture puissante et très diverse, aussi bien pour la production du blé que pour son troupeau bovin, la Loire-Inférieure se classe dans les dix premiers de nos départements ; pour son élevage chevalin, au 15^e rang.

« C'est le plus gros fournisseur de pores de la capitale, totalisant à elle seule autant que ses deux voisins réunis. Je rappelle seulement son vin, ses légumes, ses volailles réputées...

« Gros centre industriel : certaines de nos industries (biscuits, conserves, constructions navales...) n'ont-elles pas une réputation mondiale ?

« Grands ports : Saint-Nazaire,

tête de ligne transatlantique, Nantes, 6^e port français et 1^{er} port colonial maintenant comme jadis.

« Gros centre commercial enfin, où confluent et s'échangent les produits des vastes régions voisines et ceux, aussi, apportés dans les flancs des navires.

« Ainsi se trouve réalisée cette harmonieuse diversité d'activités agricole, industrielle et commerciale métropolitaine et coloniale.

« Eh bien, Messieurs, ne pensez-vous pas qu'un coin de France ainsi équilibré (ce qui ne veut pas dire plus prospère que d'autres puisqu'il subit, comme tous, les mouvements nationaux ou mondiaux) que ce petit coin de France, dis-je, ne constitue pas, pour employer une formule à la mode, un excellent « climat » pour le Congrès de 1935 de l'Agriculture française, au moment surtout où l'équilibre est la chose qui manque le plus dans le monde, où l'agriculture nationale cherche à retrouver cet équilibre qu'un fâcheux coup de barre, en 1880, lui a fait perdre pour son plus grand malheur et par contre-coup direct pour celui de la France ?

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

nier moment l'ont appelé à Paris. Je dois le remercier d'avoir bien voulu honorer cette réunion de sa présence et de nous donner ainsi la marque de l'intérêt que la Ville de Nantes porte à l'Agriculture.

« Je dois remercier ensuite M. Lefeuve, le président de la Chambre d'Agriculture, qui a bien voulu organiser cette réunion et y consacrer tout le dévouement qu'il apporte au service de l'Agriculture.

« L'union qu'il y a entre la C. N. A. A., autrement dit entre les grandes associations françaises et les Chambres d'Agriculture se trouve ainsi marquée d'une façon certaine et très heureuse par la présence de M. Lefeuve à cette table comme elle l'est d'une façon continue par la présence de M. Fauré, dont je regrette très vivement l'absence et à qui j'envoie nos vœux, de M. Fauré qui joint la qualité de président de l'Assemblée des présidents des Chambres d'Agriculture à celle de vice-président de la C. N. A. A.

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

« Voici maintenant, en substance, comment M. Gautier s'est exprimé en manière de préface aux travaux du Congrès :

« Messieurs, je dois d'abord remercier M. le Maire de Nantes d'avoir bien voulu se faire représenter ici par son premier adjoint alors que les derniers devoirs d'une charge qu'il porte vaillamment jusqu'au der-

« La C. N. A. A. a cherché depuis qu'elle existe, depuis quelle a été fondée, en 1919, par un groupe d'hommes qui a compris à ce moment la nécessité absolue de faire de l'agriculture un corps compact qui puisse non pas s'opposer à d'autres intérêts ouvriers qui, en 1919, étaient déjà parfaitement organisés, mais discuter avec eux et voir par quels liens nos intérêts se joignent et comment on peut arriver à trouver des solutions qui ne soient pas en opposition. Le rôle que lui avait assigné son fondateur, la C. N. A. A. a conscience d'avoir fait ce qu'il était en son pouvoir pour continuer son œuvre autant qu'il était en son pouvoir.

« Les circonstances font que ce rôle

« Le discours de M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.

est actuellement plein de difficultés. Je ne veux pas entrer dans les détails de la situation agricole, puisque vous la connaissez tous et qu'elle est présente à votre esprit. Il est inutile d'augmenter nos inquiétudes. Il serait coupable de vouloir les dissimuler. Les agriculteurs sont inquiets du présent, peut-être davantage de l'avenir. La France est englobée dans cette immense crise et elle ne voit pas le moyen d'en sortir.

« Messieurs, il y a certainement pour l'agriculture quelque chose qui n'est pas encore réalisé, que nous avons cherché depuis 1919 et que quantité d'autres ont cherché, et je les en remercie, à accomplir, c'est une véritable organisation de l'agriculture. Nous avons de grands groupements agricoles, nous avons de grandes associations qui sont reliées entre eux par un lien quelconque, un peu trop lâche, mais nous ne sommes pas certains d'avoir dans la masse un sentiment aussi profond qu'il serait nécessaire et aussi puissant qu'il puisse nous conduire à la réalisation, un sentiment de la nécessité de l'organisation et de la discipline.

« Il est évident que trop souvent nous nous sommes intéressés à ce qui n'est qu'un intérêt particulier, plus ou moins étendu, plus ou moins local. Nous n'avons pas sur les Pouvoirs Publics cette action effective qui nous revient de par la puissance de notre nombre et des intérêts que nous représentons. Il est certain que si nous avions cette organisation, si nous obtenions toujours l'attention que nous méritons, nous aurions tout de même des chances très nombreuses d'arriver à des lois qui auraient cette chance de pouvoir être complètement et utilement exécutées.

La situation de l'Agriculture

M. Augé-Laribé, secrétaire général de la Confédération Nationale des Associations Agricoles, a ensuite parlé de la situation présente de l'Agriculture et de l'activité des organisations agricoles depuis le Congrès de Brive.

« La gravité de la situation, le rapporteur a à peine besoin de le souligner :

« Le fait le plus inquiétant peut-être dans la crise, dit-il, dont il est inutile que je mesure devant vous l'aggravation, c'est que les agriculteurs doivent compter sur eux-mêmes, trouver les remèdes à leur situation et les moyens de limiter la catastrophe.

« Les agriculteurs et leurs représentants ont établi et présenté des programmes constructifs, mais ceux-ci n'ont pas été retenus et on n'a même pas pris la peine d'expliquer pourquoi. Les auteurs se tiennent du moins prêts à proposer leurs solutions et à les faire connaître, même si on ne les demande pas. « Nous en avons le droit et le devoir parce que nous restons persuadés que la France ne pourrait, sans périr, laisser ruiner son agriculture et disparaître sa paysannerie.

« Qu'il faille se défendre ou tout au moins être présent partout à la fois, l'activité des Associations agricoles depuis notre dernière réunion en est la meilleure preuve.

« Et M. Augé-Laribé de passer en revue les divers aspects de cette activité : au Conseil National Economique, dans les réunions internationales, à la Conférence Economique de la France Métropolitaine et d'outre-mer, dans l'organisation professionnelle agricole, dans l'équipement du Ministère de l'Agriculture, etc...

« Dans la partie consacrée à la politique des prix et des échanges, nous avons réclamé la revalorisation des prix des produits agricoles. Nous ne pouvons, en effet, être d'accord avec M. le Président du Conseil quand il dit, et il l'a dit plusieurs fois, que « la déflation des prix de gros est terminée, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie ».

Nous ne pensons pas que la déflation soit arrivée à son terme pour les produits de certaines industries qui ont su constituer des ententes et des comptoirs de vente, et nous citerons par exemple la fabrication des fers de chevaux qui sont au coefficient 10 ou 12. Par contre, la déflation est allée bien au-delà du terme où il eut fallu l'arrêter, quand il s'agit des produits agricoles. Il ne faut pas laisser croire à l'opinion publique que les prix actuels sont des prix normaux qui pourraient être maintenus.

L'Agriculture dans la Loire-Inférieure

Directeur des Services agricoles du département, M. Chaquin était particulièrement qualifié pour exposer la situation de l'agriculture dans la Loire-Inférieure.

Après avoir étudié la constitution du sol du département et rappelé les conditions dans lesquelles se trouvaient les pays nantais au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, les progrès réalisés, M. Chaquin a parlé de la situation présente.

« Nous sommes un département où dominent la petite et la moyenne culture. On compte en effet plus de 55.000 exploitations de 1 à 10 hectares et environ 18.500 exploitations de 10 à 50 hectares, soit un total de 74.000 de ces exploitations.

« La grande majorité d'entre elles est dirigée par le propriétaire lui-même (42.000) avec l'aide de sa famille ou avec l'aide d'autrui, 23.000 sont en fermage et on ne compte guère plus de 3.500 métayers. D'autres sont exploitées plus spécialement en vue de l'élevage, de la viticulture, de l'horticulture, etc...

« Mais ce qui se dégage de ces chiffres, c'est que la culture familiale est la règle quasi-générale, et par suite il s'agit de culture soignée et à laquelle tout le monde collabore.

« La polyculture est d'autre part la note dominante du système d'exploitation. Chaque ferme, chaque métairie, chaque exploitation s'engage à produire le maximum de ce qui est nécessaire à ses besoins propres sur son propre sol.

« Production du froment. — La Loire-Inférieure se classe au 17^e rang des départements français quant à l'étendue des terres labourables ; elle remonte au 8^e rang pour celles enssemencées en blé.

« La production moyenne est d'environ 1.500.000 quintaux ; elle a atteint et dépassé même 2.000.000 de quintaux au cours des deux dernières années, et il en résulte que plus de 500.000 quintaux peuvent être cédés à l'extérieur.

« La vigne. — Nos vins blancs, qu'il s'agisse des vins fins de Muscadet ou de ceux plus communs de gros-plants sont d'excellente qualité. Les premiers sont légers, légèrement musqués et d'une finesse de bouquet remarquable. Ils restent cantonnés sur les coteaux bordant la Sèvre Nantaise et la Maine. Les autres se répartissent un peu partout au sud de la Loire et en particulier autour du Lac de Grandlieu.

« La région d'Anenis produit aussi d'excellent Muscadet, des vins de Pinot, de Gamay.

« L'élevage. — Si maintenant nous nous proposons d'examiner l'élevage du bétail, nous constaterons que d'immenses progrès ont été réalisés, aussi bien en ce qui concerne la production chevaline que celle des bovins, des porcs, et du petit élevage de basse-cour.

« Sans entrer dans le détail des orientations diverses qui ont été tour à tour préconisées dans l'élevage des chevaux, nous pouvons noter que les infusions de sang arabe, anglais, normand ou percheron ont imprimé à nos produits des qualités spéciales, et sur notre sol nous trouvons maintenant des animaux de vitesse ou de force chez lesquels on trouve à la fois l'élégance et la solidité.

« Voir la suite en 2^e page



EXPOSITION D'AVICULTURE : Le Club avicole de Touraine et le Comité de la Grande Semaine de Tours organiseront la 12^e exposition nationale d'Aviculture, à Tours, du 9 au 14 mai.

MUTUALITÉ ET COOPÉRATION : Le XXII^e Congrès National de la Mutualité et de la Coopération Agricoles aura lieu à Toulon du 13 au 16 juin prochain. D'importantes questions figurent à l'ordre du jour.

FOIRE DE BORDEAUX : La XIX^e Foire de Bordeaux, coloniale et internationale, aura lieu du 16 juin au 1^{er} juillet. Des manifestations agricoles et vinicoles se dérouleront pendant la Foire.

LES ŒUFS ÉTRANGERS, en coquilles, frais ou conservés, paieront désormais, en entrant en France, un droit de douane de 160 francs au tarif général, ou de 80 francs au tarif minimum par 100 kilos. De plus, les importateurs continueront à payer la taxe de 95 francs.

MANIFESTATION VITICOLE : La Ligue des Viticulteurs de la Gironde, représentant toutes les régions viticoles du bordelais, a organisé une grande manifestation pour réclamer une politique d'exportation des vins à appellation d'origine.

LA SARRE exportait en France pour un million et demi de produits industriels. La France exportait en Sarre pour environ 600 millions de produits agricoles. Quelle sera la position du Gouvernement pour sauvegarder une partie de nos débouchés agricoles avec ce pays.

L'ASSISTANCE AUX ANIMAUX : 8, rue des Saints-Pères, à Paris, organise en 1935 un Concours de bons soins aux animaux utilisés dans les campagnes, en vue de stimuler le zèle des éleveurs, agriculteurs, ouvriers agricoles, etc... Des médailles ou diplômes seront décernés à ceux qui se sont signalés par de bonnes actions.

Cours pratique au Rucher-Ecole du Parc de Procé, à Nantes

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure va reprendre ses cours au Rucher-Ecole du Parc de Procé, à Nantes, le dimanche 12 mai 1935, à 15 heures.

M. Giraud, président de la Société, commencera d'abord par une visite du rucher ; ensuite il montrera comment on transvase les abeilles d'une ruche en paille dans une ruche à cadres.

Ces cours sont entièrement gratuits. Toutes les personnes s'intéressant aux abeilles sont cordialement invitées. Les cultivateurs pourront demander à M. Giraud des conseils ou des renseignements qui, plus tard, leur seront très utiles.

Comment on applique les Lois

Extrait d'une lettre du Président de la Meunerie Française au Président du Conseil.

Personne n'ignore, en effet, que les directives du Ministère de l'Agriculture sont contrebalancées avec succès par les instructions adressées aux préfets par le Ministère de l'Intérieur, car si d'un côté on désire un prix de blé rémunérateur pour le producteur en demandant la stricte application des lois, de l'autre on recherche le pain bon marché pour le consommateur en voulant ignorer les pratiques de la fraude.

Henry CHASLES.

Si vous voulez vaincre, groupez-vous autour de nous, soutenez votre Syndicat et fortifiez-le en lui faisant de nouveaux adhérents.

LE XVII^e CONGRÈS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

(SUITE)

L'Agriculture dans la Loire-inférieure

La population totale de la race bovine est en voie d'augmentation continue ; en 1903, on comptait 176.000 têtes de bovins dans le département, en 1906, 355.500, en 1929, plus de 400.000, avec un effectif de vache de plus de 190.000.

Plus de 40.500 bœufs, vaches ou taureaux sont expédiés par voie ferrée sur Paris, l'Est, sur le Midi annuellement. Le commerce des veaux est également très actif avec la capitale et les grands centres de consommation ; plus de 90.000 veaux sont livrés à la boucherie à l'âge de trois à cinq semaines.

L'élevage du porc se pratique dans toutes les exploitations avec plus d'intensité encore dans certaines régions telles que celles d'Angers et de Châteaubriant, et sur la rive gauche de la Loire. On aura une idée de cette importance par le chiffre suivant : il est expédié chaque année plus de 60.000 porcs de la Loire-inférieure sur Paris, l'Est, le Nord, le Midi... et à cet égard notre département tient la tête de tous les autres départements de France, l'Ille-et-Vilaine, qui vient en second lieu, dépasse légèrement le chiffre de 30.000 suets.

Avec les départements de Loir-et-Cher, du Loiret, de la Seine et des Deux-Sèvres, la Loire-inférieure expédie sur Paris plus d'un million de kilos de volailles, poulets et canards nantais.

Elle expédie en outre plus d'un million d'œufs, plus de 235.000 kilos de beurre et plus de 42.000 kilos de fromages sur Paris.

Production horticole. — Nantes et sa banlieue sont devenus des centres importants dans les produits spécialisés de l'horticulture. Pépiniéristes, fleuristes, maraîchers, rivalisent d'ardeur et d'émulation dans leurs domaines respectifs.

La culture maraîchère nantaise jouit à juste titre d'une réputation méritée. Les besoins d'une grande ville avaient rendu nécessaire une production de légumes de toute nature, mais bien vite cette production devait dépasser les besoins locaux et nécessiter la recherche de débouchés nouveaux avec une organisation spéciale.

Le triomphe de la Cigarette toute faite

« Je suis un grand fumeur, disait le poète François Coppée. Depuis l'âge de 18 à 19 ans, je grille toute la journée des cigarettes. » Et il ajoutait qu'il considérait le tabac « comme un excitant au travail et au rêve. »

Nous aussi, nous avons besoin de travail et de rêve pour nous bien porter. C'est peut-être pour cela que nous fumons des cigarettes. Il est vrai que la Régie nous y aide par tous les perfectionnements qu'elle a apportés dans la fabrication du tabac et des cigarettes.

Quand, par ordonnance royale du 17 novembre 1829, Richelieu frappait d'un impôt de 30 sols par livre le tabac en provenance de l'étranger, il y voyait une source de revenu pour l'Etat. Dès le début, cette taxe atteignait 150.000 livres. Elle produisit 600.000 livres en 1874 et Louis XIV établissait le monopole du commerce des tabacs.

Le Monopole dure encore pour le plus grand bien des fumeurs et leur plaisir... Si l'on en juge par la consommation de tabac, si l'on en juge le serait-ce que par les recettes du Trésor : de 12 à 13 millions sous Napoléon 1^{er} le produit de la vente des tabacs passa à 800 millions avant 1914 pour atteindre aujourd'hui 4 milliards.

Ce chiffre de 4 milliards prouve le succès de la cigarette et est tout à l'honneur du Monopole qui, peu à peu, a amené les fumeurs à ne fumer que des cigarettes toutes faites, mais parfaites dans leur fabrication.

On ne roule plus sa cigarette. Est-ce une question de mode ? Non ! A quoi cela servirait-il, puisque la Régie nous offre des cigarettes qui, en raison même de la qualité des tabacs, de leur fabrication soignée et même du choix du papier sont vraiment des cigarettes qui plaisent.

Des cigarettes toutes faites... oui vraiment. Vous avez les Balto, vous avez les Congo, vous avez les Week-End, vous avez les Naja, vous avez les Myrto, vous avez les Celtiques. Que sais-je encore ? Toutes les variétés de cigarettes de la Régie Française.

Une chose est certaine. D'où vient le succès des Celtiques, des Celtiques en caporal à 3 francs les vingt, si populaires, et des Celtiques en caporal doux dénicotinisé à quinze sous de plus les 20, et, enfin des cigarettes Celtiques Maryland, vendues 4.25 les 20 ? Tout simplement de ce que leur tabac plaît, mais aussi qu'elles sont de bonnes et grosses cigarettes toutes faites, des cigarettes bien faites, des cigarettes parfaites.

AVIS AUX PARENTS

En leçon particulière est de toutes les manières d'apprendre la plus profitable. L'enseignement pratique individuel par documents réels des COURS PIGIER vaut la leçon particulière. Prix modérés. Demandez le programme gratuit PIGIER, 6, rue Crébillon, Nantes, 2.

De l'organisation de la lutte contre les ennemis des cultures et les animaux nuisibles

Rapport de M. R. Regnier

Docteur des sciences naturelles
Directeur de la Station de zoologie agricole du Nord-Ouest
et du Muséum de Rouen.

Les dégâts considérables causés par les ravageurs de toutes sortes aux cultures, aux marchandises emmagasinées et aux propriétés rurales posent un certain nombre de problèmes techniques auxquels il n'est pas possible d'apporter une solution pratique, sans une collaboration étroite entre les techniciens et les praticiens et sans une organisation scientifique de la lutte, basée sur la biologie des ravageurs à combattre.

Les événements dont nous sommes les témoins et dont nous subissons si fâcheusement les conséquences néfastes nous montrent chaque jour davantage l'importance de la technique dans les questions économiques ; quels sont actuellement les liens qui existent entre la technique et l'économie en matière de lutte contre les ennemis des végétaux et les animaux nuisibles, et qu'est-ce qui reste à faire pour les rendre plus étroits et plus efficaces ? C'est ce que nous allons essayer de montrer, en nous basant sur notre expérience de questions régionales, et en comparant notre effort à celui des grands pays qui nous concurrencent sur les marchés mondiaux.

Si nous considérons le monde des ravageurs, nous voyons que ceux-ci se répartissent pratiquement en deux grands groupes : les sédentaires et les migrants ; les uns et les autres, peuvent constituer des fléaux occasionnels ou permanents. Les pucerons, pour n'en citer qu'un exemple, sont des hôtes permanents du pommier, tandis que les chenilles sont des hôtes occasionnels. Les sédentaires sont ceux dont les dégâts se propagent de proche en proche, en tache d'huile, ils sont les plus nombreux et donnent lieu parfois à des pullulations calamiteuses. Les migrants sont ceux qui portent leurs ravages d'un point à un autre d'une région ou d'un pays, en se déplaçant en masses : les criquets sont les plus connus à cet égard ; le doryphore, avec ses foyers distancés, peut, dans une certaine mesure, être placé dans cette catégorie.

Ces notions nous dictent notre ligne de conduite vis-à-vis des ravageurs. Contre les sédentaires, nous devons envisager des mesures générales.

La lutte collective. — Si nous passons en revue la liste des grands ravageurs, nous constatons que les plus redoutables pour nous sont, en réalité, les intermédiaires entre les sédentaires fixes, tels que les pucerons et les chenilles et les grands migrants, c'est-à-dire ceux qui font des migrations locales ou partielles et vont porter d'un champ à un autre leurs dommages ; tous les insectes qui volent, et plus spécialement les papillons, rentrent dans cette catégorie ; en n'attaquant pas immédiatement les foyers qu'ils constituent, on contribue à la multiplication de l'espèce et l'on nuit à son prochain. C'est donc à la fois l'intérêt et le devoir des intéressés de se grouper pour engager contre ces ravageurs une lutte méthodique. Les services techniques de l'Agriculture sont là pour les conseiller et leur permettre de tirer profit des travaux des services scientifiques qui restent toujours à leur disposition pour préciser les points délicats.

Législation. — Il existe une législation qui prévoit l'organisation de la lutte collective contre les ennemis des cultures. Une des lois les plus importantes à ce point de vue est celle du 3 juin 1927 qui permet aux préfets de prendre des mesures spéciales, quand les dommages d'un ravageur prennent un caractère envahissant ou calamiteux. Cette loi prévoit la constitution de syndicats de défense et en précise le fonctionnement.

Le décret du 12 octobre 1932, portant réorganisation du Service de Défense des végétaux, définit le rôle des Services qui doivent coopérer à la lutte, crée des Comités régionaux de liaison, destinés à coordonner les efforts de ces différents Services et prévoit la création de Syndicats permanents de défense, travaillant en union étroite avec les organismes officiels.

Nous avons donc, à l'heure actuelle, des moyens légaux d'organisation de défense collective contre les ravageurs.

Situation actuelle des Services scientifiques et techniques. — La législation, en pareille matière, ne peut être efficace, qu'à la condition qu'elle s'appuie sur la technique ; or, quelle est actuellement chez nous la situation ? C'est ce que nous croyons utile

de expliquer, pour montrer tout ce qui reste à faire à cet égard. Notre effectif technique spécialisé (Service de Défense du ministère de l'Agriculture) comporte une vingtaine d'agents, tant zoologistes que phytopathologistes, dont près de la moitié sont groupés au Centre de recherches agronomiques de Versailles, de sorte qu'il ne reste plus qu'une dizaine de scientifiques pour toute les régions françaises et que l'important des chefs de laboratoire se trouvent aujourd'hui sans personnel. Cette situation n'est pas sans danger pour l'avenir.

Notre effectif technique spécialisé (Service de Défense des Végétaux) ne comprend que six agents, qui s'occupent surtout de police phytosanitaire, qui sont, de par leurs fonctions, dans l'impossibilité de coopérer à la lutte contre les ravageurs des cultures.

Quand on compare ce cadre avec celui des pays qui nous entourent, quand on songe que tous les Services scientifiques de défense des végétaux, qui, plus que tous les autres, ont besoin d'étudier sur place des questions de première importance, n'ont pas à leur disposition 50.000 francs pour leurs frais de déplacement, on comprend, dans une certaine mesure, la carence dans laquelle nous nous trouvons, lorsqu'il s'agit de faire face à de grands problèmes, comme celui du redressement de notre arboriculture fruitière, pour n'en citer qu'un exemple.

Notre organisation nationale doit s'appuyer sur les régions parce que chacune d'elles a ses besoins particuliers et ses questions propres et qu'il est de l'intérêt général de développer les services scientifiques et techniques dans ce sens. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, ceux-ci ne seront qu'une façade de l'intellectualité du pays et demeureront impuissants devant les problèmes multiples qui leur sont posés.

Organisation de la lutte. — Pour rendre la lutte opérante, il ne suffit pas de prodiguer des conseils, il faut laisser entre les mains des intéressés des documents sérieux et leur apporter des garanties. Parmi les mesures qui s'imposent, deux sont susceptibles dans ce sens de rendre les plus grands services : la rédaction par les Services techniques de tracts et de mises au point simples et pratiques sur les principaux ennemis des cultures et des habitations, et l'institution d'un contrôle des produits commerciaux employés pour cette défense. Ici encore, la question du personnel se pose, mais qui nous pourrions le reprocher à l'Etat si la dépense à engager est une des seules productives ?

Nous savons d'ailleurs quels sont les sentiments des milieux agricoles

à cet égard, ils sont assez sages pour comprendre que l'on ne peut espérer récupérer les milliards que, chaque année, les ravageurs nous font perdre, sans engager des dépenses nouvelles.

Conclusions. — La défense des végétaux et la lutte contre les animaux nuisibles ne s'improvisent pas ; elles sont conditionnées par la technique. Celle-ci ne peut agir que si on lui en donne les moyens ; le jour où elle les aura, elle pourra guider efficacement les organismes agricoles, prévus par le législateur. D'autre part, l'agriculteur ne devra jamais perdre de vue que la lutte contre les ravageurs est avant tout une question d'organisation et de méthode, que les efforts isolés, si importants soient-ils, n'ont qu'une portée très limitée, quand il s'agit d'espèces qui se déplacent et enfin que la création de Syndicats permanents de lutte, dépendant des Syndicats agricoles départementaux, est devenue, par suite des conditions économiques actuelles, une nécessité pour parer à toutes éventualités.

Le programme d'avenir comporte donc un renforcement très appréciable des cadres scientifiques et techniques des différentes régions de France, en même temps que le développement de la lutte collective.

La forme de cette lutte collective découle de la nature même des problèmes à résoudre ; elle peut être envisagée soit par la mise en commun des ressources dont on dispose, tant en main-d'œuvre qu'en matériel, soit par l'utilisation d'équipes spécialisées, soit par la coordination des efforts individuels. Les agriculteurs qui ne veulent pas se soumettre à cette discipline, ne peuvent s'opposer à de graves difficultés, mais compromettent l'œuvre de redressement phytosanitaire du pays.

Notre organisation nationale doit s'appuyer sur les régions parce que chacune d'elles a ses besoins particuliers et ses questions propres et qu'il est de l'intérêt général de développer les services scientifiques et techniques dans ce sens. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, ceux-ci ne seront qu'une façade de l'intellectualité du pays et demeureront impuissants devant les problèmes multiples qui leur sont posés.

Organisation de la lutte. — Pour rendre la lutte opérante, il ne suffit pas de prodiguer des conseils, il faut laisser entre les mains des intéressés des documents sérieux et leur apporter des garanties. Parmi les mesures qui s'imposent, deux sont susceptibles dans ce sens de rendre les plus grands services : la rédaction par les Services techniques de tracts et de mises au point simples et pratiques sur les principaux ennemis des cultures et des habitations, et l'institution d'un contrôle des produits commerciaux employés pour cette défense. Ici encore, la question du personnel se pose, mais qui nous pourrions le reprocher à l'Etat si la dépense à engager est une des seules productives ?

Nous savons d'ailleurs quels sont les sentiments des milieux agricoles

à cet égard, ils sont assez sages pour comprendre que l'on ne peut espérer récupérer les milliards que, chaque année, les ravageurs nous font perdre, sans engager des dépenses nouvelles.

Conclusions. — La défense des végétaux et la lutte contre les animaux nuisibles ne s'improvisent pas ; elles sont conditionnées par la technique. Celle-ci ne peut agir que si on lui en donne les moyens ; le jour où elle les aura, elle pourra guider efficacement les organismes agricoles, prévus par le législateur. D'autre part, l'agriculteur ne devra jamais perdre de vue que la lutte contre les ravageurs est avant tout une question d'organisation et de méthode, que les efforts isolés, si importants soient-ils, n'ont qu'une portée très limitée, quand il s'agit d'espèces qui se déplacent et enfin que la création de Syndicats permanents de lutte, dépendant des Syndicats agricoles départementaux, est devenue, par suite des conditions économiques actuelles, une nécessité pour parer à toutes éventualités.

Le programme d'avenir comporte donc un renforcement très appréciable des cadres scientifiques et techniques des différentes régions de France, en même temps que le développement de la lutte collective.

La forme de cette lutte collective découle de la nature même des problèmes à résoudre ; elle peut être envisagée soit par la mise en commun des ressources dont on dispose, tant en main-d'œuvre qu'en matériel, soit par l'utilisation d'équipes spécialisées, soit par la coordination des efforts individuels. Les agriculteurs qui ne veulent pas se soumettre à cette discipline, ne peuvent s'opposer à de graves difficultés, mais compromettent l'œuvre de redressement phytosanitaire du pays.

Notre organisation nationale doit s'appuyer sur les régions parce que chacune d'elles a ses besoins particuliers et ses questions propres et qu'il est de l'intérêt général de développer les services scientifiques et techniques dans ce sens. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, ceux-ci ne seront qu'une façade de l'intellectualité du pays et demeureront impuissants devant les problèmes multiples qui leur sont posés.

Organisation de la lutte. — Pour rendre la lutte opérante, il ne suffit pas de prodiguer des conseils, il faut laisser entre les mains des intéressés des documents sérieux et leur apporter des garanties. Parmi les mesures qui s'imposent, deux sont susceptibles dans ce sens de rendre les plus grands services : la rédaction par les Services techniques de tracts et de mises au point simples et pratiques sur les principaux ennemis des cultures et des habitations, et l'institution d'un contrôle des produits commerciaux employés pour cette défense. Ici encore, la question du personnel se pose, mais qui nous pourrions le reprocher à l'Etat si la dépense à engager est une des seules productives ?

Nous savons d'ailleurs quels sont les sentiments des milieux agricoles

à cet égard, ils sont assez sages pour comprendre que l'on ne peut espérer récupérer les milliards que, chaque année, les ravageurs nous font perdre, sans engager des dépenses nouvelles.

Conclusions. — La défense des végétaux et la lutte contre les animaux nuisibles ne s'improvisent pas ; elles sont conditionnées par la technique. Celle-ci ne peut agir que si on lui en donne les moyens ; le jour où elle les aura, elle pourra guider efficacement les organismes agricoles, prévus par le législateur. D'autre part, l'agriculteur ne devra jamais perdre de vue que la lutte contre les ravageurs est avant tout une question d'organisation et de méthode, que les efforts isolés, si importants soient-ils, n'ont qu'une portée très limitée, quand il s'agit d'espèces qui se déplacent et enfin que la création de Syndicats permanents de lutte, dépendant des Syndicats agricoles départementaux, est devenue, par suite des conditions économiques actuelles, une nécessité pour parer à toutes éventualités.

Le programme d'avenir comporte donc un renforcement très appréciable des cadres scientifiques et techniques des différentes régions de France, en même temps que le développement de la lutte collective.

La forme de cette lutte collective découle de la nature même des problèmes à résoudre ; elle peut être envisagée soit par la mise en commun des ressources dont on dispose, tant en main-d'œuvre qu'en matériel, soit par l'utilisation d'équipes spécialisées, soit par la coordination des efforts individuels. Les agriculteurs qui ne veulent pas se soumettre à cette discipline, ne peuvent s'opposer à de graves difficultés, mais compromettent l'œuvre de redressement phytosanitaire du pays.

Notre organisation nationale doit s'appuyer sur les régions parce que chacune d'elles a ses besoins particuliers et ses questions propres et qu'il est de l'intérêt général de développer les services scientifiques et techniques dans ce sens. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, ceux-ci ne seront qu'une façade de l'intellectualité du pays et demeureront impuissants devant les problèmes multiples qui leur sont posés.

Organisation de la lutte. — Pour rendre la lutte opérante, il ne suffit pas de prodiguer des conseils, il faut laisser entre les mains des intéressés des documents sérieux et leur apporter des garanties. Parmi les mesures qui s'imposent, deux sont susceptibles dans ce sens de rendre les plus grands services : la rédaction par les Services techniques de tracts et de mises au point simples et pratiques sur les principaux ennemis des cultures et des habitations, et l'institution d'un contrôle des produits commerciaux employés pour cette défense. Ici encore, la question du personnel se pose, mais qui nous pourrions le reprocher à l'Etat si la dépense à engager est une des seules productives ?

Nous savons d'ailleurs quels sont les sentiments des milieux agricoles

à cet égard, ils sont assez sages pour comprendre que l'on ne peut espérer récupérer les milliards que, chaque année, les ravageurs nous font perdre, sans engager des dépenses nouvelles.

Conclusions. — La défense des végétaux et la lutte contre les animaux nuisibles ne s'improvisent pas ; elles sont conditionnées par la technique. Celle-ci ne peut agir que si on lui en donne les moyens ; le jour où elle les aura, elle pourra guider efficacement les organismes agricoles, prévus par le législateur. D'autre part, l'agriculteur ne devra jamais perdre de vue que la lutte contre les ravageurs est avant tout une question d'organisation et de méthode, que les efforts isolés, si importants soient-ils, n'ont qu'une portée très limitée, quand il s'agit d'espèces qui se déplacent et enfin que la création de Syndicats permanents de lutte, dépendant des Syndicats agricoles départementaux, est devenue, par suite des conditions économiques actuelles, une nécessité pour parer à toutes éventualités.

du troc de marchandises ne devraient être acceptés qu'autant qu'ils ne risqueraient pas de porter atteinte à la protection résultant des contingents.

Le Congrès, considérant que la fermeture du débouché sarrois aurait les plus graves conséquences, d'abord pour les agriculteurs de l'Est, spécialement en ce qui concerne les produits laitiers, les fruits et les légumes, et aussi par contre-coup pour les productions de nombreuses régions,

Proteste contre la part insuffisante faite à l'agriculture dans l'accord conclu après le rattachement de la Sarre à l'Allemagne,

Et réclame qu'à l'occasion des prochains pourparlers, les négociateurs soient autorisés par le Gouvernement à proposer de plus fortes importations de charbons pour obtenir en échange un relèvement des exportations agricoles.

Il rappelle notamment, pour ne prendre qu'un seul exemple, que dans l'accord franco-italien de mai 1934, ce sont des importations de produits agricoles qui ont compensé des exportations de coques et produits manufacturés.

Le Congrès, considérant que les charges de l'accord franco-suisse pèsent presque uniquement sur les producteurs français de lait et de fromages,

Emet le vœu que cet accord soit immédiatement dénoncé en vue d'une révision générale répartissant équitablement entre tous les intéressés, industriels et agriculteurs, les charges et les avantages de cet accord.

Sur la production laitière

Vœu présenté par M. Achard, adopté à l'unanimité.

Le Congrès national de l'Agriculture française, réuni à Nantes les 25, 26 et 27 avril 1935,

Constate avec une douloureuse émotion l'effondrement des prix du lait, des beurres et des fromages, dont la baisse pour le mois d'avril 1935 atteint de 20 à 50 % par rapport au même mois de 1932, 1933 et 1934, correspondant à un prix du lait à la production qui ne dépassera pas, au cours de cet été, le coefficient 3 par rapport au prix d'avant-guerre ;

Constate que depuis 1933 les Congrès de l'Agriculture et les assemblées générales des organisations professionnelles de la production laitière ainsi que l'assemblée générale des Présidents des Chambres d'Agriculture n'ont cessé d'avertir les gouvernements successifs et le Parlement de l'imminence de la crise ;

Constate que c'est en vain que les organisations professionnelles ont, dès la fin de 1933 et au début de 1934, soumis au Gouvernement et au Parlement des projets complets d'aménagement et d'organisation de cette production ;

Constate que malgré tous ces avertissements les Chambres se sont séparées sans avoir voté un projet définitif tendant à venir en aide à la production laitière ;

Constate qu'au surplus le texte voté par la seule Chambre des Députés, et non soumis au Sénat, ne représente aucune possibilité sérieuse d'amélioration du marché du lait ;

Constate que les ressources mêmes qui ont été votées par la Chambre sont absolument insuffisantes par rapport aux besoins de redressement de la situation du marché des produits laitiers ;

Le Congrès dénonce la carence des Gouvernements successifs en face de la crise laitière et les textes incohérents sortis des débats de la Chambre ;

Il demande la suspension des importations des produits laitiers de manière à permettre dans la confiance intérieure, la mise en œuvre des mesures de redressement indispensables ;

Le Congrès estime que la lutte contre la crise laitière doit être basée sur une quintuple action coordonnée :

1^o Protection à l'égard de la concurrence étrangère ;

2^o Protection contre les ersatz et revalorisation du marché des matières grasses ;

3^o Lutte énergique contre les fraudes de toute nature et application des lois et décrets en vigueur ;

4^o Amélioration systématique de la qualité du lait, des beurres et des fromages, base essentielle de toute action efficace de propagande en faveur du développement de la consommation ;

5^o Stabilisation et soutien du marché par l'exportation des trop pleins et de la surproduction d'épé.

Sur ces bases l'Assemblée demande la mise en œuvre des mesures suivantes :

1^o Dénonciation immédiate de l'accord franco-suisse et suspension de toutes les importations de fromages et laits concentrés, tant que le marché du lait n'aura pas été redressé sur le plan national et sur le plan international ;

2^o Renouvellement, le 1^{er} juillet, de l'accord franco-allemand garantissant le débouché de la Sarre aux laits, beurres et fromages de l'Est de la France ;

3^o Vote par le Sénat, puis par la Chambre, du projet intégral, issu des délibérations du Congrès de la production laitière des 28 et 29 novembre dernier ;

4^o Fixation à un minimum de 80 millions des ressources dont disposera le Comité Central du lait en vue de l'organisation du développement des débouchés intérieurs

Le Congrès déclare que si les mesures préconisées ci-dessus ne sont pas immédiatement mises en application, la crise laitière atteindra une telle gravité qu'elle menacera la structure même de la vie paysanne et de la vie économique du pays.

Sur la formation des élites

Vœu présenté par M. Ger Grand :

« Le Congrès,

En présence du développement naissant de l'organisation professionnelle de l'agriculture dans tous les domaines : syndical, coopératif, mutualiste ;

Considérant que la marche des divers services sociaux, commerciaux et financiers nécessite un personnel tant de direction que d'administration et d'exécution de plus en plus nombreux et compétent, dont le recrutement est difficile à cause du défaut de préparation spéciale des différentes classes de la population rurale qui doit le fournir ;

Considérant les graves inconvénients qui pourraient résulter de l'insuffisance des dirigeants du mouvement professionnel ;

Exprime le vœu :

1^o Que les Ecoles d'Agriculture, tant publiques que privées, à tous les degrés comportent un enseignement relatif à l'organisation professionnelle et à ses diverses formes de réalisation, et que mention soit faite, sur les certificats ou diplômes délivrés, des épreuves subies avec succès par le candidat sur ces matières ;

2^o Que les organismes agricoles comportant des opérations commerciales ou financières soient soumis à un contrôle d'ordre administratif et financier organisé d'en haut sur le plan corporatif, sans autre ingérence de l'Etat que celle qui peut résulter de la défense de l'intérêt général dont il a la charge.

Nous publierons ultérieurement les autres rapports et vœux du Congrès.

C'ÉTAIENT DE JOLIES POULES avant d'être égorgées par les rats Gardez vos poules en toute sécurité avec VIRUS ROUGE sans danger

Traitement de Printemps et d'Été des Arbres fruitiers

Si vous voulez récolter en abondance de beaux fruits sains, compotez le traitement d'hiver de vos arbres fruitiers par des traitements de Printemps et d'Été. Vous détruirez ainsi les carpocapses (ou vers des pommes) 1^{er} et 2^e générations, les hypomyces, les pucerons, les pucerons lanigères, les cochenilles les chenilles du feuillage et les coléoptères divers, en même temps que vous protégerez vos arbres contre les attaques de la javelure, de l'oïdium et de la rouille, grillage.

Notre Syndicat peut fournir les principaux produits, déjà expérimentés, pour ces traitements. Demandez-nous prix et notices.

Produits spéciaux pour les plantes de jardins et de serres.

Contre les des fruits et de la vigne



CRYOLOX
PRODUIT FLY-TOX

à base de composés fluorés remplace les arsenicales sans présenter leurs dangers.

Boîte échantillon, pour 20 litres, frs 4.50
Boîte Standard, pour 100 litres, frs 15.
Prix spéciaux par quantités.
Société LE FLY-TOX
22, rue de Marignan - PARIS (8^e)

Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1^m40 garantie avec boucle et bout rouge, 82 francs le mille ; prix net, départ Nantes, jusqu'à épuisement. Nous transmettons les ordres de maintenance au Syndicat.

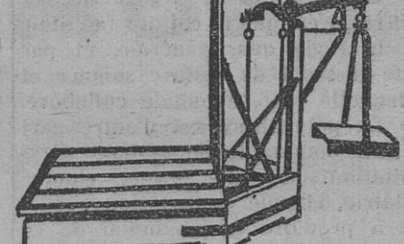
Pommade contre le Varron

5 francs le pot ou 9 francs les deux pots.

Machines Agricoles

Bascules décimales

Bonne construction courante. Marque réputée.



Poids	Poids	Chêne verni	Renforcé
100 kg.	140 fr.	158 fr.	176 fr.
200 —	162 »	185 »	203 »
300 —	189 »	225 »	252 »
500 —	261 »	315 »	356 »

Supplément pour crochet de sûreté : 15 fr. — Taxe de vérification première en sus. — Prix départ usine, remise aux adhérents.

Bascules Romaines

Équipées avec nouveau fléau breveté. Fabrication soignée.

Poids	Poids	Chêne verni	Renforcé
100 kg.	261 fr.	279 fr.	338 fr.
200 —	270 »	297 »	360 »
300 —	315 »	351 »	423 »
500 —	414 »	459 »	558 »

Taxe de vérification première en sus.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Basculiers faninières. Basculiers pesé-bétail. Nous consulter.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles ; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

Débit	Largeur	Prix
8 à 12 hectolitres	0 ^m 65	275 fr.
12 à 16 —	0 ^m 70	300 »
20 à 25 —	0 ^m 82	345 »
25 à 30 —	0 ^m 86	370 »
30 à 35 —	0 ^m 90	395 »
35 à 40 —	1 ^m	425 »
40 à 45 —	1 ^m 10	450 »

Ces prix s'entendent franco gare grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Modèles Ensacheurs-Cribleurs sur demande et tous autres modèles.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs réversibles ordinaires, dents plates ou élargies et pièces de renforcement des traverses extérieures.

MODELE REGULER, dents intérieures, sur 3 traverses :

Avec avant-train à vis à 1 roue :			
	Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents.....	0 ^m 90	341 fr.	360 fr.
7 —	0 ^m 90	360 »	380 »
9 —	1 ^m 30	431 »	450 »
11 —	1 ^m 60		495 »

TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain
B. NEULLIÉS

A la suite de son mariage, dont la cérémonie s'était terminée de façon si tragique, Paule, devenue veuve, avait hérité de toute la fortune de son mari. Elle avait alors pour pleinement de ces richesses pour lesquelles elle avait tout sacrifié.

Elle avait su s'entourer de ce luxe qui lui était si cher et, son deuil passé, elle se jeta à corps perdu dans toutes les distractions mondaines. Elle dépensa largement et sans compter; aussi bientôt n'avait-il été bruit dans tout le département que des fêtes princières données par la belle Mme Wanel.

Quelques familles de la haute société, lui tenant rancune de son mariage, s'étaient abstenues d'y paraître; et plus d'un salon où Mme de Neufmoulins avait été reçue autrefois était resté fermé pour Mme

Wanel. La jeune femme avait-elle été blessée de ces procédés? Son orgueil en avait-il souffert? Personne n'eût pu le dire. Eblouissante de beauté et d'élégance, toujours entourée d'un cortège d'admirateurs et de soupriants, un sourire gracieux sur sa bouche au dessin si pur, à l'expression si tendre, un regard ravi dans ses grands yeux candides comme ceux d'un enfant, Paulette allait de plaisirs en plaisirs, de fêtes en fêtes, indifférente à l'opinion de tous, n'ayant qu'une pensée: briller et s'amuser!

Son étonnement, en apprenant les clauses du testament de son oncle, avait été au moins aussi grand que celui de Mme Gertrude. Celle-ci avait continué de voir Paule après son mariage. Elle ne lui ménageait ni les conseils, ni les reproches, la morigénant sans cesse.

La jeune femme, qui aimait la vieille fille malgré son caractère grincheux, acceptait tout cela très philosophiquement et n'en agissait qu'à sa guise. Elle la savait avarice, à la richesse; aussi comprenait-elle la déception que ce singulier testament lui avait causée. Mais Mme Gertrude n'avait rien à craindre: jamais Paulette n'épouserait ce Ponthieu qui semblait un mythe et

dont on ne retrouvait même plus la trace. Depuis quelques mois, elle se regardait comme fiancée au lieutenant de Lanchères; de bonne famille, possédant une assez belle fortune, ce jeune officier lui ouvrirait les portes de ce monde qui lui avait tenu rigueur depuis son mariage avec l'industriel. L'aimait-elle? Mon Dieu, non! Cette question lui était indifférente, d'ailleurs. Est-ce que l'amour existait autre part que dans les romans...

Intelligente et douée d'un certain esprit d'observation, Paulette n'avait pas été sans remarquer les travaux de son prétendant; mais bah! que lui importait! M. de Lanchères aimait le monde et le luxe, il la laisserait satisfaire tous ses goûts; pouvait-on en demander davantage? Frivole à l'excès, la jeune femme redoutait surtout un époux sérieux et chagrin qui eût mis un frein à ses excentricités comme à ses folles dépenses.

J'ai peur des croquemitaines, disait-elle souvent en riant de son rire d'enfant, si frais et si séduisant; j'aime mieux les jeunes fous, les égarés!

Et, quand sa tante haussait les épaules en gémissant: — Quelle ridicule poupée tu fais,

Paulette! Elle répondait, gauchement: — Que voulez-vous, ma tante, ce n'est pas ma faute! — C'est pour cela qu'il te faudrait un mari sérieux, un maître... — Brrrou! Non, non, ma tante, il me mettrait en pénitence! C'est en vain que la vieille fille extravaguait de sa pensée; celle-ci continuait à jeter l'argent par les fenêtres. Généreuse à l'excès, elle donnait sans compter; aucune infortune ne la trouvait indifférente, sa bourse était toujours ouverte pour soulager les malheureux. Aussi était-elle aimée de tous.

Je le pensais bien qu'on finirait par dénicher l'oiseau, déclara Mme Gertrude, qui venait rejoindre sa nièce, après avoir reconduit son notaire.

Paulette ouvrit de grands yeux étonnés. — Est-ce que le comte de Ponthieu...

— Le comte de Ponthieu donne signe de vie!

— Il est venu lui-même? — Non. Le personnage n'a pas jugé à propos de se déranger. Il a écrit à M. Saint-Bismar, le refuse net l'héritage dans les conditions que tu sais! Et il n'a pas le sou!...

« Ah! par exemple! je n'ai pas à craindre qu'il accepte, celui-là! Il a l'air trop fier! » Un comte de Ponthieu n'épouse pas une Mme Wanel!... S'il ne le dit pas en toutes lettres, il le donne à entendre. Je crois que ce doit être un autre homme que ton Lanchères! Je parierais bien qu'il ne porte pas de corset!

Et Mme Gertrude, heureuse sans doute de la perspective de l'héritage pour ainsi dire assuré par cette réponse du comte de Ponthieu, se frotta les mains d'un air de jubilation. Elle n'avait plus rien à craindre, elle le sentait! A la fin de l'année, elle règnerait en maîtresse dans ce superbe domaine, objet de ses convoitises.

C'est égal, continua-t-elle d'un ton malicieux, il fait exception parmi les spécimens de son sexe, celui-là! Il y en a si peu, maintenant, qui ne mettent pas l'argent au-dessus de tout... Tout s'achète et se vend de nos jours! C'est bien l'oiseau rare! à moins qu'il y ait derrière son beau renoncement une raison cachée et même fort prosaïque. Qui sait! Il n'est peut-être pas mariable, ce Ponthieu... C'est peut-être un cul-de-jatte!

La vieille fille, satisfaite de sa plaisanterie et de son idée baroque,

éclata d'un rire moqueur auquel Paulette ne se joignit pas. Oh! non, il n'était pas cul-de-jatte, le Jean de Ponthieu qu'elle retrouvait dans ses souvenirs d'enfant!... Son imagination le lui représentait soudain tel qu'il était aux dernières vacances qu'il avait passées au château de Neufmoulins. Elle se revoyait, elle, à peu près âgée de six ans, perchée sur l'épaule de ce grand garçon déjà sérieux comme un homme, qui avait pour elle des précautions de frère aîné, lorsqu'ils couraient à travers les allées du parc.

Elle ne se rappelait plus très bien ses traits ni la couleur de ses cheveux; il ne lui restait qu'un souvenir vague de deux grands yeux bruns, un peu durs, qui s'adoucissaient singulièrement pour elle, la petite Paulette...

Pourquoi la pensée de ce Jean de Ponthieu, dont elle n'avait jamais entendu parler depuis quinze ans, lui revenait-elle maintenant? C'était sans doute à cause de ce testament où son nom se trouvait mêlé, et surtout de son refus... La nature humaine est vraiment bien étrange...

Mme Wanel n'eût voulu pour rien au monde consentir au mariage stipulé par son oncle et, d'autre part, elle se sentait froissée par le refus catégorique du jeune homme.

Il l'avait oubliée sans doute... il ne l'avait pas revue... il ne soupçonnait pas sa merveilleuse beauté... La belle Paule, habituée aux hommages et à l'admiration de tous, éprouvait un véritable dépit devant le dédain et l'indifférence de ce Jean de Ponthieu.

Sa tante, comme si elle eût deviné ses sentiments, reprit soudain: — Tout de même, j'aimerais à le connaître, ce garçon. Bien sûr qu'il est de la famille, celui-là!

« Ça se voit à sa façon d'agir. Refuser des millions et la main d'une jolie femme, ce n'est pas ordinaire! C'est même original! Et comme disait cet obligé qu'était mon frère: tout le monde ne peut être original. »

Pour toi, ma chère, il n'y a pas de mérite à renoncer à cette fortune: tu es déjà si riche! Mais il paraît que Jean de Ponthieu n'a pas le sou; il travaille pour vivre comme un simple gueur. S'il n'est pas laid à faire peur ou cul-de-jatte, il doit être épris...

« J'y suis! Voilà la véritable cause de son refus: il aime bien sûr quelque jeunesse, et il se soucie de Mme Wanel et de l'héritage comme d'une guigne! Comment n'y avais-je pas pensé plus tôt! »

(A suivre).

L'Intensator

Engrais spécial

2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 36 %
2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 41 %
3 % potasse chl... 41 %
Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Nitropotasse

Dosant 16,50 % d'azote du nitrate d'ammoniaque (moitié azote ammoniacal, moitié nitrique) et 25 % de potasse du chlorure de potassium. Prix, 115 francs par 10 tonnes, franco.

Mais de semence

Lauraguais... 103 %
départ Nantes, 89 50
roux... 94 50
départ Sainte-Pazanne, 65 %
départ Nantes.

Savons

Croix d'Or... 230 %
G. H. B... 215 %

Sulfate de Cuivre

Sulfate de cuivre français... 125 %
Sulfate de cuivre anglais... 120 %
Par quantités de 500 kilos et plus, nous consulter, ferons des prix spéciaux.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour:

Nantes, le 2 mai.
Farine de froment... incotée
Blé libre nouveau... 72/73
Avoines grises ou noires... 55/57
Avoines bigarrées... 51/52
Sarrasin Bretagne... 57/58
Orge indienne (Côte-d'Or)... 52/54
Son bonne fabrication, région... 31/35

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 26 avril
VEAUX : 550. — Le kilo sur pied : 3 à 4,75. Tous les kilos payables.
Bœufs : 6. — Le demi-kilo : Devant : 1re qualité, 1,50 à 2 fr.; 2e qual., 0,50 à 1,25; 3e qual., 0,25 à 0,50. — Derrière : 1re qualité, 3,75 à 4,75; 2e qual., 2,25 à 3 fr.; 3e qual., 1 à 1,75.
MOUTONS : 190. — Le demi-kilo : 1re qualité, 7 à 8 fr.; 2e qual., 5 à 6 fr.
AGNEAUX : Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 550. — Moyenne, 2 à 2,75.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 1er mai.
Artichauts, les 12, 20 fr. — Asperges, la botte, 5 fr. 50. — Betteraves, les 12, 0 fr. 75. — Carottes vieilles, le kilo, 1 fr. 25. — Céleris nouvelles, la botte, 1 fr. 25. — Choux nouveaux, les 16, 6 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 6 fr. — Epinards, le kilo, 2 fr. 50. — Laitues, les 12, 3 fr. 50. — Navets, la botte, 0 fr. 75. — Noix, le

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MA ADIES QUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
THE PHILIP & C. GALLIÈRE - ST-LO

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Laget, à Savenay; Thibault, à Saint-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 2 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Pissenlits, le kilo, 1 fr. — Poireaux, la botte, 2 fr. — Radis, les 12 boîtes, 4 fr. — Salsifis, la botte, 1 fr. 75. — Scorsonères, la botte, 1 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 1er mai.

POMMES DE TERRE
On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Erdre-Limouzin Nord, 44; Oise, 40-50; Jaune Limouzin, 19-20; Creuse, 20; Bretagne, 18-50; Rosa Marie, 56; Meuse, 55; Ardennes, 56-57; Aube, 57; Loiret, 55; Saucisse rouge de Bretagne, grosses trilles, 38-38; toutes venantes, 30; Creuse, 38-40; Fin de siècle Bretagne, 20; Beauvais, Creuse, 18.

CAROTTES. — Les prix des vieilles sont tombés au niveau d'avant-guerre, à 6-8 fr. le quintal; carottes nouvelles, 90 à 100 francs sur le carreau parisien.
NAVETS. — Marché nul.
OIGNONS. — On cote aux 100 kilos départ, marchandise logée : Verberie, 85 (nominal); Oignons d'Egypte, wagons Marseille, belle qualité 112 à 115; pour les ordinaires, 110.

PAILLÉS ET FOURRAGES

Paris, le 1er mai.
Les pailles pressées sont mieux soutenues, mais les fourrages sont calmes. On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos départ Centre, Ouest, Nord :
Paille de blé, 13,50 à 15,50; d'avoine, 13,50 à 14,50; orge ou escourgeon, 13,50 à 14,50.
Foin, 22 à 23; Luzerne, 21 à 25; Trèfle, 25 à 24.

LEGUMES SECS

Paris, le 1er mai.
On cote aux 100 kilos, logés, départ : Lingots Nord, 205; Vendée, 205; Fléac, 205; Cocos Landes-Pyrénées, 215; Plats Midi, nature, 220-225; gros, 230-235; extra, 245. Cherviers

d'Arpajon, Bourdan, extra 425 à 450, ordinaires, 310 à 380. Pois ronds, Nord, 135. Pois décorés, 215.

Cours des Vins

Muscadet 1934... 275 à 325
Gros-Plant 1934... 120 à 170
Sauternes 1934... 110 à 150
Noah 1934... 90 à 110

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé récolte 1934 : pressée... 245/250
bottes... 225/230
Foin nouveau, les 500 kilos 160 à 190 suivant région et qualité.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac).

Le demi-kilo :
Bœufs. — 1re catégorie, 6 à 11 fr.; 2e catégorie, 1,50 à 2 fr.; 3e catégorie, 0,50 à 1 fr.
Vaches. — 1re catégorie, 4,75 à 8,25; 2e catégorie, 4,25; 3e catégorie, 2,25 à 3,75.
Mouton. — 1re catégorie, 10 fr.; 2e catégorie, 7 à 8 fr.; 3e catégorie, 4 fr.
Pore. — 3 fr. 50 à 6 fr.
Beurre. — 4 fr. 50 à 5 fr. 75.
Œufs. — La douzaine : 1,75 à 2,25.
Lapins. — 5 fr.
Poulets. — 8,50 à 9 fr.

CANDÉ, 20 avril.

Blé, 68 à 70 fr. les 100 kilos; orge, 60 à 65 fr.; avoine, 60 à 65 fr. Paille, 240 à 260 fr. les 1.000 kilos; foin, 300 à 400 fr. Pailles, la couple, 26-34 fr.; pailles, la couple, 30 à 40 fr.; canards, la couple, 26-34 fr.; lapins, la pièce, 8 à 12 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 1,75 à 1,80; beurre,

la livre, 4 à 4,50. Pores gras, le kilo, 3,50 à 4 fr.; pores maigres, la pièce, 140 à 190 fr.; porcelains, 80 à 120 fr.

CHATEAUBRIANT, 1er mai.

Blé, prix commercial, 60 fr.; avoine, 65 à 67 fr.; seigle, 65 à 70 fr.; orge, 60 à 65 fr.; sarrasin, 65 à 70 fr.; foin, 130 à 135 fr.; son, 55 à 60 fr.
Cidre ordinaire, la barrique, 75 à 80 fr.; première qualité, 80 à 85 fr.; droits de transport et de régie en sus.
La pièce : poulets, 9 à 12,50; lapins, 12 à 14 fr.; canards, 13 à 15 fr.; lapins, 8 à 12 fr.
Beurre ordinaire, le kilo, 6,50 à 7 fr.; beurre fin, 9 à 10 fr.; œufs, la douz., 1,50 à 2 fr.
Jeunes bêtes d'élevage, 600 à 1.000 fr. Bonnes vaches avancées ou fraîches vélées, de 1.200 à 1.400 fr.; petites bretonnes, 600 à 1.000 fr.; jeunes bœufs, accablés pour travail, deux et quatre dents, 800 à 1.200 fr. l'un.
Pores, 3,50 le kilo sur pied; maigres, 1,50 à 2,50 fr.; belles jeunes truies, 250 à 300 fr.; pores de lait, légère hausse, beaux sujets pesant 25 kilos, 120 à 125 fr.
Vieux moutons, 150 à 200 fr. pièce; agneaux pour boucherie, 5 à 6 fr. le kilo sur pied.
Bons chevaux de travail de trois à cinq ans, 2.500 et 3.000 fr.; les autres, 1.800 à 2.200 fr.; poulains de deux ans, 1.500 à 1.800 fr.; poulains d'un an, 800 à 1.200 fr.; chevaux de boucherie, 600 à 1.400 fr.; poulains, 500 à 600 fr., suivant poids et qualité.

BLAIN, 1er mai.

Blé, 70 à 73 fr.; farines, 132 à 135 fr.; sons, 41 à 45 fr.; seigle, 55 à 60 fr.; sarrasin, 57 à 62 fr.; orge, 55 à 60 fr.; avoine, 53 à 58 fr. — Paille, 115 à 130 fr. les 500 kilos; foin, 140 à 160 fr. — Beurre de Bretagne, 6 à 7 fr. le demi-kilo; beurre ordinaire, 5 à 5,50; œufs, 1,75 à 2 fr. la douzaine; lait, 1 à 1,10 le litre.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 48 à 50 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 2 à 2,40; beurre, le demi-kilo, 4,75. Vaux, le demi-kilo, 3,50 à 4,75.

75 % des maladies de peau sont dues à l'arthritisme

On ignore trop souvent que l'arthritisme, source de tant de maux, est aussi à la base de la plupart des maladies de la peau.

Si vous êtes affligé de rougeurs, de boutons, d'acné, de furoncles, d'eczéma, de psoriasis, c'est que votre sang est chargé de poisons.

Chez les arthritiques, en effet, les fonctions nutritives sont ralenties; les éliminations se font mal, le sang est constamment encombré de toxines. Un traitement dépuratif s'impose alors. Non pas une drogue coûteuse, souvent plus nuisible que bénéfique, mais un remède simple, naturel, à base de plantes : LA TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Préparée avec des plantes de la flore alpestre, cueillies au moment de leur plus complet développement, cette tisane est merveilleuse pour débarrasser le sang de ses impuretés et supprimer ainsi toutes les éruptions dues à un sang échauffé et vicié.

Je prends de temps en temps de la Tisane par crainte de récidive; elle me fait toujours du bien.

Souffrant depuis 15 ans de psoriasis dans la tête et ayant tout essayé sans résultat, je lus un jour votre annonce dans un journal et j'avoue que je n'avais guère l'espoir de me guérir. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, à mon deuxième flacon de Tisane et au deuxième pot de Baume, je constatai la disparition complète de mes boutons. Pour moi cela tenait du miracle car j'étais désespéré; aussi, je vous assure que je recommande vos produits à mes amis et à ma famille. Je vous autorise à publier ma lettre afin de procurer du soulagement à celles qui, comme moi, sont affligées d'une maladie de la peau car c'est vraiment merveilleux.

Tisane, le flacon, 14,80
Baume, le pot... 8,95
Philtre, l'élu... 8,50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Loh, J. BERTHIER, à Grenoble

SI VOUS TROUVEZ LE VIN TROP CHER faites vous-même avec l'EXTRAIT PICARD votre BOISSON de MÉNAGE

agréable à boire, saine et économique, ayant le goût du cidre, et revenant à 25 CENTIMES LE LITRE

La fiole 10 fr.; franco contre mandat 11 fr.; éco. cont. remboursement 12 fr. Les 3 fioles... 30 fr.;... 32 fr.

LABORATOIRES : 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS - XI

Comme traitement local vous emploierez le BAUME SOUVERAIN qui calme les démangeaisons, adoucit la peau, guérit les affections cutanées.

Par le double traitement, interne et local, vous obtiendrez rapidement la guérison des cas les plus désespérés. Lisez ce que dit Mme DEMAY, 83, rue de Varenne, au Blanc (Indre).

15 Juin 1932.

Je prends de temps en temps de la Tisane par crainte de récidive; elle me fait toujours du bien.

LA TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Renseignements et attestations : Loh, J. BERTHIER, à Grenoble

SI VOUS TROUVEZ LE VIN TROP CHER faites vous-même avec l'EXTRAIT PICARD votre BOISSON de MÉNAGE

agréable à boire, saine et économique, ayant le goût du cidre, et revenant à 25 CENTIMES LE LITRE

La fiole 10 fr.; franco contre mandat 11 fr.; éco. cont. remboursement 12 fr. Les 3 fioles... 30 fr.;... 32 fr.

LABORATOIRES : 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS - XI

FABRICATION 100 % FRANÇAISE GRAMMONT

Sa gamme complète de Postes de grande classe d'une technique indiscutée
POSTES pour courant alternatif
5 lampes : 1.250 et 1.595 fr.
7 lampes : 1.995 et 2.400 fr.
Radiophones portables pour courant alternatif : 2.500 et 3.400 fr.
POSTES pour tous courants
5 lampes : 1.200 fr.
6 lampes : 1.550 fr.
Radiophone portable pour tous courants : 2.500 fr.

Meubles RADIOPHONES

Tous ces postes sont équipés avec des lampes RADIOPHOTOS

Revendeurs, Electriciens, demandez la Notice complète N° 16 P.O.

E^{ts} GRAMMONT 14, Rue Fouré - NANTES

aux Tels 129.67 et 143.55

La Meilleure des Courroies

GOODRICH-SOUPLEFLEX

UNE COURROIE DE QUALITÉ A UN PRIX BON MARCHÉ

Demandez-les à votre mécanicien, il se fera un plaisir de vous les procurer

GIRARD-AUBERT

AGENT EXCLUSIF 7, Basse-Rue de la Casserie NANTES

(SUR LE QUAI D'ORLÉANS) Tél 155.73

TUYAUX POUR ARROSAGE, VIN, SOUTIRAGE, ACIDE, AIR COMPRIMÉ, etc.

8, Rue de la Paix - NANTES

Téléphone 113.37

Nous nous chargeons de la pose du LINOLEUM et du TAPIS

DEVIS SUR DEMANDE

La plus Grande Choix de la Région

NANTES - Imprimerie SAINT-CLÉMENT, anciennement DUPAS & C^o, 57, rue Saint-Clément, - Téléph. 146-55. - Compte-Postal : 7

3 SPÉCIALITÉS

AUX

3 SPÉCIALITÉS

3 SPÉCIALITÉS

3 SPÉCIALITÉS

3 SPÉCIALITÉS

3 SPÉCIALITÉS

3 SPÉCIALITÉS